

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-GILLES

Direction des Ressources Humaines
Arrêté n° 2020-06

Objet : Arrêté portant tableau d'avancement au grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe.

Le Maire de SAINT-GILLES,
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
Vu le décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;
Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire Catégorie B du Centre Départemental de Gestion du GARD du 23 juin 2020,

ARRETE

ARTICLE 1 : Pour l'année 2020, le tableau d'avancement au grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe est fixé comme suit :

NOM Prénom	Grade actuel	Grade d'avancement	Date d'effet
TOURNIER Véronique	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	01/07/2020

ARTICLE 2 : Le présent tableau sera communiqué au Centre de Gestion du Gard, afin que celui-ci en assure la publicité.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté pourra être contesté devant le tribunal administratif dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement.

Fait à Saint-Gilles, le 29 juin 2020
Dominique TUDELA

1^{ère} Adjointe au Maire
Déléguée au ressources humaines,
A l'enseignement et à la petite enfance

